

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingtième jour du mois de avril deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Lemire en l'absence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Louise Rocheleau Laporte
Christian Daigneault	Pierre Tremblay
Suzanne Poirier	

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

ABSENCES MOTIVÉES

Georgette Bazinet

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Luc Galvani	Directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et continue
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Yvon Lemire vice-président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

149-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

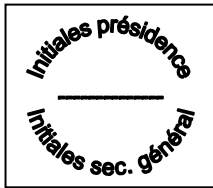
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2011

150-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le vice-président salue les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

FONDATION DES HANDICAPÉS ADULTES DE LA MAURICIE INC.

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation des handicapés adultes de la Mauricie pour la 9^e édition de leur tournoi de golf annuel qui aura lieu le vendredi 13 mai 2011;

CONSIDÉRANT la présence de personnes handicapées adultes parmi la clientèle scolaire de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être représentée à cet événement;

CONSIDÉRANT que certains élèves inscrits à la Commission scolaire sont des personnes handicapées adultes;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

151-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière au montant de 270,00\$ soit versée à la Fondation des handicapés adultes de la Mauricie pour l'achat de 2 billets au coût de 135\$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION DES AMIS DE CHAVIGNY INC. / TOURNOI DE GOLF

CONDIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation des amis de Chavigny pour la participation à la 13^e édition du tournoi de golf annuel qui se tiendra le 16 juin 2011 au Club de golf Métabéroutin;

CONSIDÉRANT la mission de cette fondation qui est d'aider tous les élèves dans le besoin afin de veiller à leur plein développement personnel, académique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

152-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

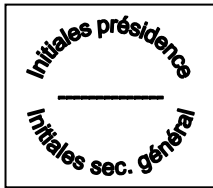
DE faire l'acquisition de 2 billets à raison de 125,00 \$ par billet pour la participation au tournoi de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDS D'AIDE AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE – TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Fonds d'aide aux élèves de l'école secondaire l'Escale pour participer au 6^e tournoi de golf qui aura lieu le 28 mai prochain;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis permettront aux élèves de profiter de toutes les activités scolaires et parascolaires nécessaires à leur plein épanouissement;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 20 avril 2011

153-CE/11-04-20

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 95,00 \$ par billet pour le tournoi de golf au profit du fonds d'aide aux élèves de l'école secondaire l'Escale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPARTENANCE MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière d'Appartenance Mauricie, Société d'histoire régionale;

CONSIDÉRANT la visibilité dont la Commission scolaire pourra bénéficier dans la 17^e édition du calendrier annuel historique de cet organisme;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme qui est de diffuser et de promouvoir l'histoire mauricienne;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

154-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

DE contribuer pour un montant de 350,00 \$ pour la 17^e édition du calendrier annuel historique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION LE PARRAINAGE CSDI

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation Le Parrainage par la participation à leur événement du 27 mai prochain;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme qui est de permettre, encourager, soutenir et appuyer les projets visant à favoriser le mieux-être des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

155-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets à raison de 125,00 \$ par billet pour la participation à cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

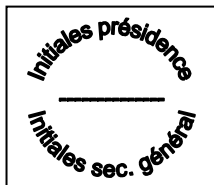
CENTRAIDE MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Centraide Mauricie pour leur 11^e journée de golf qui aura lieu le 9 juin 2011;

CONSIDÉRANT les retombées positives de Centraide Mauricie pour certains de nos élèves ainsi que certaines de nos familles;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;



156-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 140,00 \$ par billet pour la 11^e journée de golf du 9 juin 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

JOURNÉES CHÔMÉES ET PAYÉES – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du Comité de gestion et du Syndicat du Personnel Professionnel de l'Éducation du Cœur et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la clause 7-5.00 de la convention collective du personnel professionnel;

157-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QUE la répartition des journées chômées et payées pour l'année scolaire 2011-2012 soit celle apparaissant au tableau annexé à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du Comité de gestion et du Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la clause 5-2.00 de la convention collective du personnel de soutien;

158-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QUE la répartition des journées chômées et payées pour l'année scolaire 2011-2012 soit celle apparaissant au tableau annexé à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CESSATION PARTIELLE DES ACTIVITÉS – ÉTÉ 2011

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du Comité de gestion et des syndicats concernés;

CONSIDÉRANT la clause 5-6.04 de la convention collective du personnel de soutien et la clause 7-7.09 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

159-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

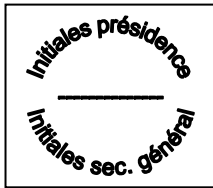
QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy fixe une période de cessation partielle de ses activités du 18 au 29 juillet 2011 inclusivement, et ce, aux fins de la prise de vacances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES – MARS 2011

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 13 avril 2011;



160-CE/11-04-20

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de mars 2011 déposés lors de cette rencontre;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,
DE prendre acte du rapport pour le mois de mars 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROJETS D'INVESTISSEMENT – NOMINATION DES ENTREPRENEURS

RÉFECTION DU TERRAIN – ASPHALTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection du terrain – asphalte à l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur, M. François Bergeron, de Teknika HBA;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

161-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Maskimo Construction inc., au montant de 345 714,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du terrain – asphalte à l'école secondaire des Pionniers, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

QUE le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ à l'unanimité

RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE AUX ÉCOLES DE LA SOURCE, LOUIS-DE-FRANCE ET BLANCHE-DE-CASTILLE - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la maçonnerie aux écoles de la Source, Louis-de-France et Blanche-de-Castille;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions déposées;

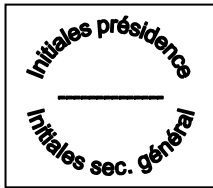
CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Mario St-Laurent, de Régis Côté et associés;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

162-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Rénovation Guy Lord inc., au montant de 95 666,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection de la maçonnerie aux écoles de la Source, Louis-



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 20 avril 2011

de-France et Blanche-de-Castille, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

QUE le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CAGE D'ESCALIER ET TOITURE – RÉFECTION DE MAÇONNERIE ET BANDEAU ARCHITECTURAL À L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de cage d'escalier et toiture – réfection de maçonnerie et bandeau architectural à l'école Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Mario St-Laurent, de Régis Côté et associés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

163-CE/11-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Perjal Construction inc., au montant de 457 419,37 \$, excluant les taxes, pour le projet de cage d'escalier et toiture – réfection de maçonnerie et bandeau architectural à l'école Saint-Philippe, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

QUE le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

 Liste des chèques émis – Mars 2011

 Liste des frais de séjour et de déplacement – Mars 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 29, NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale